

Sylvie GARDIEN

Psychologue

L'enjeu de l'**Analyse des Pratiques Professionnelles** est de donner aux professionnels la possibilité d'étudier leur compréhension et leur interprétation d'une situation professionnelle, d'analyser leur réaction avec leurs pairs, de comprendre les différents savoirs mobilisés ainsi que les interactions qui sont intervenues et aussi de prendre du recul.

La finalité de l'A.P.P. est l'amélioration des pratiques professionnelles. Elle permet aux participants de développer une posture réflexive de leurs actions. C'est une méthode de formation et de perfectionnement temporels visant à s'interroger sur le sens utilisé dans le cadre d'un groupe composé de personnes travaillant au sein d'un même établissement.

Le groupe travaille ensemble sur l'analyse d'un cas pratique ou clinique apporté par un des membres du groupe ou sur un sujet plus large sur la pratique institutionnelle préalablement défini ou non. Il est surtout question de l'identité professionnelle. Il s'agit de réfléchir sur ce que je fais, de prendre de la distance, du recul. On parle du travail réel. **Le principe de non jugement est absolu.** L'A.P.P. aide à former un collectif.

L'animateur n'est pas un expert mais un formateur ou un professionnel formé à l'analyse des pratiques professionnelles. Il questionne les pratiques, fait formuler les évidences car l'évidence n'est évidente que pour soi même, et il est donc indispensable de la formuler pour la compréhension du groupe.

L'A.P.P. n'est pas un guide de bonnes pratiques. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses ni de solution systématique à un problème. La complexité des situations et des approches est abordée. **Chaque cas est particulier, la rencontre de deux sujets est toujours singulière.**